

MIRABEL

VOUS INFORME

Vol. 5, n° 23

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Novembre 2019

Une place de choix dans le palmarès des villes de *L'actualité*

Mirabel obtient le 3^e rang des villes québécoises où il fait bon vivre!



Pour la qualité de vie globale qu'elle offre à ses citoyens, la Ville de Mirabel se taille une place dans le top 3 des villes québécoises où il fait bon vivre, selon le classement publié le 6 novembre dernier par le magazine *L'actualité*.

Évidemment, le maire Jean Bouchard est emballé de comment Mirabel s'est hissée en 3^e position, au sommet de ce classement. « Nous sommes extrêmement fiers de ces résultats, car ils témoignent du travail acharné et des efforts que nous déployons afin d'offrir à nos citoyens un environnement où l'on aime la vie! », affirme-t-il.

Ce palmarès est tiré du classement effectué par le magazine *Maclean's*, lequel a mesuré la qualité de vie dans 415 municipalités de toutes les provinces canadiennes (celles de 10 000 citoyens ou plus). *L'actualité* a isolé les résultats pour les 103 villes québécoises faisant partie de cette compilation. Le classement final de *L'actualité* tient compte de neuf différents critères, dont la croissance démographique, la facilité d'accès à la propriété, la richesse de la population et la santé de l'économie, l'offre de transport durable, le taux d'imposition, l'accès aux services de santé et l'offre de commodités.

Les principaux critères qui ont propulsé Mirabel dans le top 3 de ce classement sont la santé économique, le taux de criminalité et la croissance démographique. Croissance qui s'explique, certes, par la qualité de vie et de l'environnement mirabellois, qui offre à la fois les avantages de la ville et la proximité de la nature.

« Nous sommes heureux qu'il fasse bon vivre à Mirabel et que de nombreux citoyens choisissent d'y rester ou de s'y établir, que ce soit pour fonder leur famille et élever leurs enfants, ou pour d'autres raisons. Nous sommes fiers qu'ils y trouvent aussi, souvent, du travail à proximité. Nous allons continuer de travailler en ce sens, en misant sur notre dynamisme et notre grande vitalité économique! », ajoute le maire.

Pour consulter le palmarès des villes du magazine *L'actualité*:

<https://lactualite.com/societe/le-palmares-des-villes-2019/>



RÉDACTION ET PRODUCTION Service des communications | IMPRESSION Hebdo Litho | PHOTO Yvan Labelle, Image-13, Clair Obscur | DISTRIBUTION Postes Canada
RENSEIGNEMENTS Service des communications, Ville de Mirabel, 14111, rue Saint-Jean, Mirabel (Québec) J7J 1Y3 | TÉLÉPHONE 450 475-8653
SITE INTERNET www.ville.mirabel.qc.ca | COURRIEL communications@ville.mirabel.qc.ca | DÉPÔT LÉGAL Bibliothèque nationale du Québec | TIRAGE 25 622 exemplaires



Une entente que la Ville de Mirabel considère bénéfique pour ses citoyens

Le 30 octobre, le gouvernement du Québec et les municipalités ont conclu une entente selon laquelle il a été précisé que les transferts gouvernementaux aux municipalités seraient bonifiés. Résultant d'un travail de négociation qui s'est échelonné sur plusieurs mois entre l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et le gouvernement, cette entente est nommée « Partenariat 2020-2024 : pour des régions et des municipalités encore plus fortes ».

Selon Alexandre Cusson, président de l'UMQ, cette entente « concrétise des gains importants pour toutes les municipalités, de toutes tailles et de toutes les régions ». Mirabel fait partie des villes

qui ont appuyé massivement cette entente et qui s'en réjouissent, puisque la principale demande des villes a été entendue. Elles obtiendront donc des transferts supplémentaires non négligeables pour mieux desservir leurs citoyens.

Le gouvernement s'engage à transférer aux villes, dès 2020, des sommes équivalentes à un point de la taxe de vente du Québec (TVQ). Cela procurera des revenus additionnels pour le monde municipal d'environ 750 millions de dollars sur 5 ans. Plus concrètement, les versements annuels aux municipalités passeront de 880 millions à 1,4 milliards de dollars, soit une hausse de 69 %.

Ainsi, les municipalités pourront être moins dépendantes de la taxation foncière, dont 70 % de leurs revenus proviennent actuellement. Il s'agit là de l'un des objectifs visés par l'UMQ afin que les municipalités puissent obtenir nouvelles sources de revenus autres que celles provenant des taxes foncières.

La signature de ce nouveau pacte fiscal comprend aussi la création du Fonds des régions et ruralité, qui permettra un investissement bonifié dans les différentes régions du Québec.



Stationnement permis en période hivernale

Afin d'accommoder les citoyens mirabellois, la Ville a décidé d'offrir la possibilité de stationner leurs véhicules dans certains lieux municipaux durant la période hivernale. Cette année, des lieux ont été ajoutés afin de répondre davantage aux besoins des citoyens. Par conséquent, il sera permis de laisser son véhicule aux endroits suivants :

- Aréna du Val-d'Espoir, dans le secteur de Saint-Janvier, soit une partie du stationnement de l'aréna identifiée à l'aide de panneaux. Le stationnement sera permis en alternance d'un côté ou l'autre, selon la journée (portion à proximité de l'entrée de la surfaceuse);
- Stationnement public situé dans le secteur de Saint-Augustin. Le stationnement sera permis en alternance d'un côté ou l'autre, selon la journée de la semaine. Des panneaux indicatifs seront installés afin de préciser les journées.

Nouveaux espaces de stationnement permis selon les panneaux indicateurs, en alternance d'un côté ou l'autre, selon la journée de la semaine :

- Au parc Cardinal, dans le secteur de Saint-Janvier;
- Au parc des Champions, dans le secteur du Domaine-Vert Sud;
- Au parc Jacques-Beauchamp, secteur du Domaine-Vert Nord;

Ainsi qu'une augmentation des espaces disponibles au parc des Intendants, dans le secteur du Domaine-Vert Nord.



Présence de plomb dans l'eau

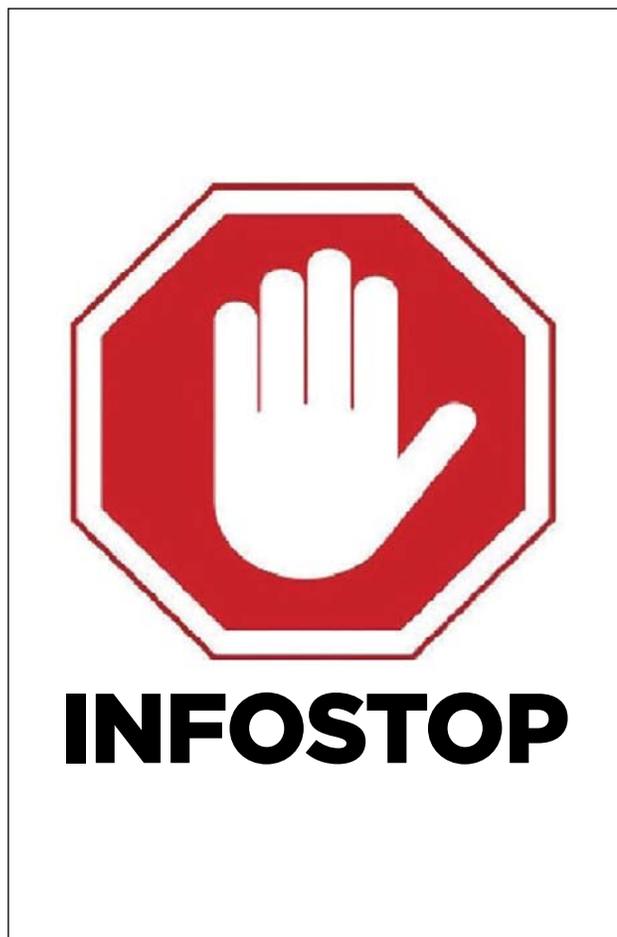
La Ville désire rassurer sa population

La Ville de Mirabel désire rassurer sa population en lui précisant qu'il n'existe aucune conduite en plomb sur son territoire. Cependant, des raccordements en plomb ont été utilisés sur certaines conduites qui se trouvent sur des terrains privés.

À ce chapitre, il convient de préciser que la Ville est soumise, à l'instar des municipalités du Québec, à un protocole d'échantillonnage et de fréquence d'échantillonnage en vertu de la réglementation provinciale sur « la qualité de l'eau potable en lien avec le contrôle du plomb (et du cuivre) dans l'eau potable ».

C'est ainsi que depuis 2013, quelque 70 échantillons par année sont prélevés auprès des résidences ciblées, soit celles construites avant 1969, ce qui représente environ 2 500 unités de logement, à Mirabel. Durant toute cette période, un seul dépassement de la norme a été enregistré. Le citoyen concerné en a été informé, et lors d'un second échantillonnage, la norme était respectée.

Une trousse INFOSTOP offerte gratuitement aux Mirabellois



La Ville de Mirabel, en collaboration avec la Table de concertation communautaire mirabelloise, offre gratuitement aux citoyens la nouvelle trousse INFOSTOP. Cette trousse destinée principalement aux aînés ainsi qu'aux personnes en perte d'autonomie a pour but de faciliter le travail des premiers répondants et des intervenants en leur permettant d'obtenir rapidement des informations essentielles sur l'état de santé général de la personne. Ce projet permet également d'accroître le sentiment de sécurité des aînés ou des personnes vulnérables à domicile.

La trousse INFOSTOP comprend une petite bouteille de plastique renfermant une fiche de renseignements sur la personne ainsi qu'un aimant « INFOSTOP » à apposer sur la porte du réfrigérateur. Préalablement remplie, la fiche contient une foule de renseignements sur la personne (nom, numéro d'assurance maladie, groupe sanguin, allergies, maladies connues, traitements particuliers, personne à joindre en cas d'urgence, nom du médecin de famille, etc.). Il est suggéré d'insérer à l'intérieur de la bouteille la liste des médicaments à jour, disponible chez le pharmacien.

La bouteille doit être placée à un endroit visible à l'intérieur de la porte du réfrigérateur.

Pour vous procurer la trousse, rendez-vous au point de collecte le plus près :

- Hôtel de ville de Mirabel, (14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique);
- Carrefour Jeunesse-Emploi Mirabel, (13665, boulevard du Curé-Labelle, bureau 201, secteur de Saint-Janvier);
- Centre de femmes Liber'Elles, (9381, côte des Saints, secteur de Sainte-Scholastique).
Il est conseillé de téléphoner avant de vous rendre, en composant le 450 594-0556, pour vérifier les heures d'ouverture.

S'il vous est impossible de vous déplacer et que vous souhaitez obtenir plusieurs trousse pour une résidence ou simplement pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Anick Lorrain, au 450 848-6059.

Début des travaux

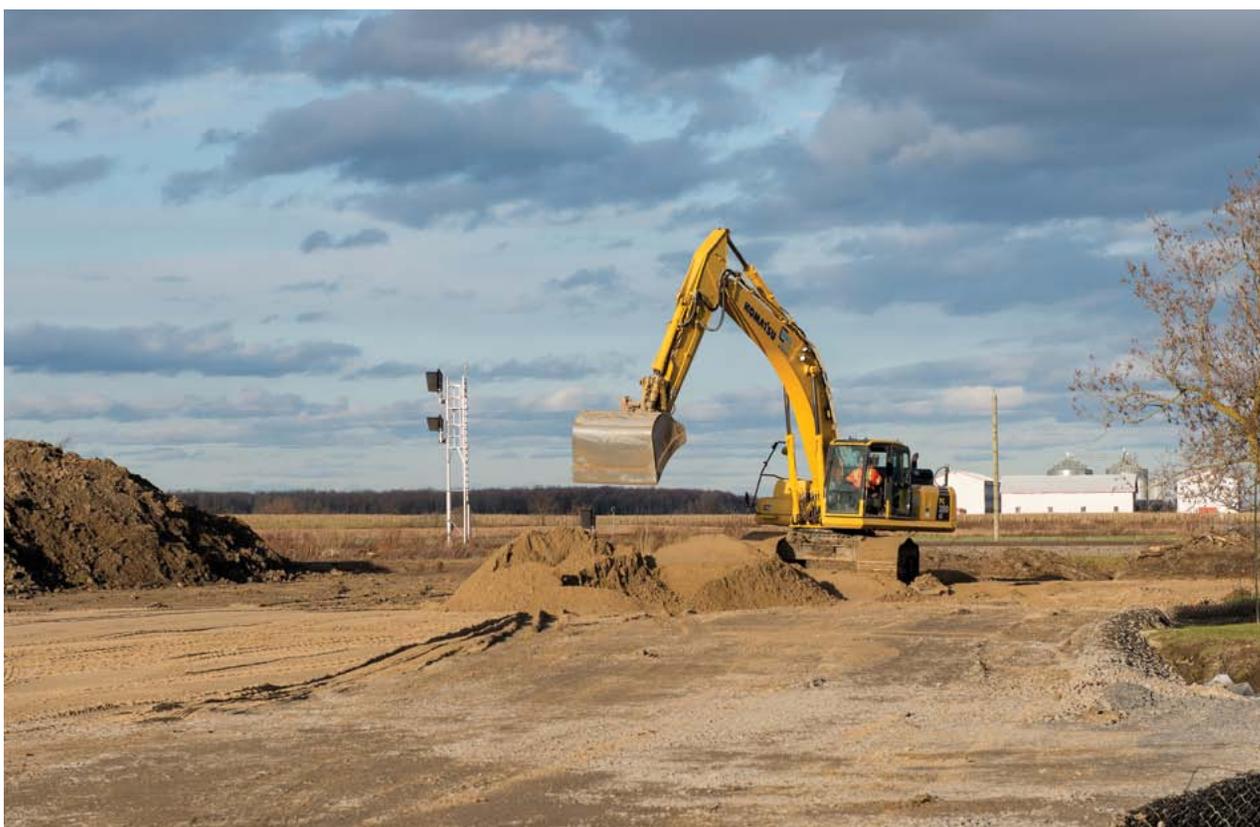
Préparation du site de la nouvelle gare

Une autre étape importante est franchie dans le dossier d'implantation de la nouvelle gare à Mirabel, avec le début des travaux de préparation du site.

En effet, il y a quelques semaines, exo amorçait des travaux pour l'aménagement de la nouvelle gare de train de banlieue, d'un stationnement et d'une boucle d'autobus, à l'intersection de la rue Victor et de la voie ferrée. Ces travaux consistent à effectuer le défrichage du site et l'excavation en vue d'installer le système de drainage avant le gel des sols. Les travaux de construction se poursuivront dès le printemps 2020.

« La construction de la gare de Mirabel représente l'aboutissement d'un processus entamé il y a plusieurs années pour répondre aux besoins de nos citoyens en matière de mobilité, et leur offrir une alternative durable, vu l'engorgement des autoroutes aux heures de pointe », indique le maire Jean Bouchard.

La ligne exo2 Saint-Jérôme (qui desservira Mirabel) comprend actuellement 13 gares et 7 stationnements incitatifs. Chaque jour, plus de 7 800 clients profitent de ses 15 départs dans chaque direction. Deux départs en soirée ont été ajoutés récemment sur cette ligne, dont la



croissance annuelle est de 4,3 %. Le projet d'une nouvelle gare de train de banlieue à Mirabel offrira une meilleure réponse aux besoins croissants dans un

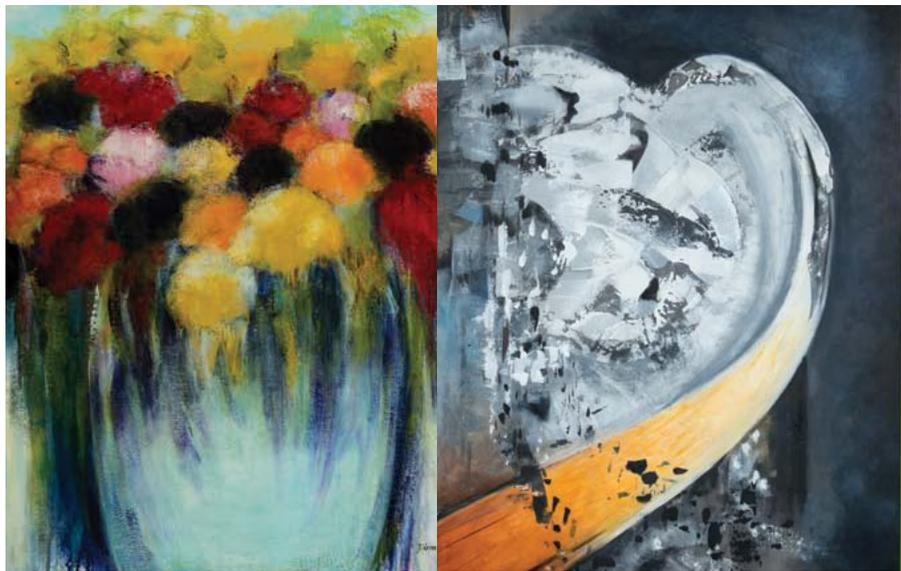
secteur à forte croissance et à l'intérêt manifesté par les citoyens, les commerçants et la Ville pour un arrêt du train au sein de leur municipalité.



Modification d'horaire pour l'écocentre de Saint-Augustin

Le Service de l'environnement désire aviser les citoyens que l'écocentre de Saint-Augustin fermera exceptionnellement à 16 h, le vendredi 29 novembre 2019. Il reprendra son horaire régulier dès le samedi 30 novembre, qui est de 9 h à 16 h 30, du mardi au samedi.

En vous remerciant de votre compréhension.



La Ville se porte acquéreur de deux œuvres

Soucieuse d'offrir un soutien aux artistes, la Ville de Mirabel sélectionne chaque année deux œuvres, qu'elle expose dans les différents bureaux et édifices municipaux, pour que les citoyens puissent en bénéficier. Cette année, les toiles intitulées « Éclatement 1 » de l'artiste Marie-France Allard et « Floralie en bleu » de Diane Lafond ont été sélectionnées.



Caméras de surveillance

Dans un objectif de sécurité publique et de surveillance, afin de prévenir des actes de vandalisme et des vols, soyez informé que la Ville a procédé à l'installation de caméras sur les bâtiments situés au centre Joseph-Savard à Saint-Janvier et au centre culturel du Domaine-Vert Nord.

Marché du terroir 2019

Précision sur les entreprises participantes

Dans le texte portant sur le bilan du Marché du terroir, paru dans l'édition du Mirabel vous informe du 30 octobre dernier, il était écrit que 12 entreprises provenaient de Mirabel. Or, il s'agit de 17 entreprises sur un total de 34 qui ont eu un kiosque au Marché du terroir en 2019. Voici la liste des entreprises mirabelloises :

- 1- Les Jumeaux Maraîchers (fruits et légumes bio)
- 2-Pasta Deliziosa – Le bon prétexte (huile d'olive et pizza froide)
- 3-Routes des gerbes d'Angélica (produits transformés à base de fruits, légumes et fines herbes)
- 4-Ferme Julie et Sylvain Desrosiers (choufleurs, brocolis, choux)
- 5-Ferme Dausyl (producteur de bœuf et sous-produits)
- 6-Moorhead – David et Philipp Inc (producteur de bœuf et sous-produits)
- 7-Pays des petits fruits (fraises, framboises, bleuets et légumes)
- 8-L'érablière aux 4 vents (produits de l'érable)
- 9-Marc Lauzon (légumes variés)
- 10-Fin Martin (traiteur et mets préparés)
- 11-Délices Santé (mets préparés sants et cétoènes)
- 12-Intermiel (produits du miel)
- 13-Michel Lauzon et associés (maïs sucrés et légumes variés)
- 14-Savoura (tomates de serres)
- 15-Ferme Complètement Légumes (légumes biologiques)
- 16-Bonbonbon (confiserie)
- 17-Jardins Tierra Viva (légumes variés)



À l'avant :

Stéphane Levasseur et sa conjointe Annie, de l'agence immobilière Levasseur et cie. (partenaire du Marché de Noël), François Bélanger, conseiller municipal à la Ville de Mirabel, Jean Bouchard, maire, Stéphane Michaud, président de Tourisme Mirabel, Ysabelle Gagnon, chef de division socioculturel et vie communautaire au Service des loisirs à la Ville de Mirabel, Lucilia Albernaz, vice-présidente de Tourisme Mirabel et Serge Guérin, directeur général de la Caisse Desjardins de Mirabel.

Dominique Palermo, directrice de Tourisme Mirabel, Serge Guérin directeur général Caisse Desjardins de Mirabel, Stéphane Michaud, président de Tourisme Mirabel

Un Marché de Noël à Mirabel!

Soyez des nôtres pour la première édition du Marché de Noël de Mirabel, trois fins de semaine, du 6 au 22 décembre, au centre culturel du Domaine-Vert Nord!

Élaboré par Tourisme Mirabel et le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, le nouveau Marché de Noël invite les résidents et visiteurs à prendre part aux nombreuses activités qui auront lieu à la fois à l'intérieur et à l'extérieur, dans l'ambiance chaleureuse et féérique des marchés de Noël traditionnels internationaux.

Dès la première fin de semaine, les habitués de l'ancien Salon des métiers d'art retrouveront avec plaisir les artisans venus présenter leurs dernières créations, que ce soit dans des kiosques situés dans le centre culturel, ou à l'extérieur dans l'une des 15 maisonnettes de bois rond.

Le Marché de Noël de Mirabel deviendra une nouvelle tradition pour la ville.

Spectacles multiples pour toute la famille, animation intérieure et extérieure, présence du père Noël, piscine à balles géantes, friandises et vin chaud sauront assurément vous mettre dans

l'atmosphère des fêtes.

Venez en grand nombre prendre part aux festivités dans le Marché de Noël de Mirabel, une toute nouvelle tradition à mettre à votre

Ne manquez pas la programmation complète dans la prochaine édition du 27 novembre du *Mirabel vous informe*.



Une troisième position au tournoi provincial de quilles de la FADOQ pour l'équipe de Mirabel

L'équipe de quilles de Mirabel, composée de Normand Leroux, Rosaire Meloche, Ghislaine Blainey, Huguette Meloche et Ghislain Bussièrès, a remporté la troisième position lors du tournoi provincial de quilles de la Fédération de l'âge d'or du Québec (FADOQ), qui a eu lieu le 18 septembre dernier, à Trois-Rivières.

Ces joueurs mirabellois s'étaient classés au deuxième rang dans la région des Laurentides lors du tournoi régional ayant eu lieu à Saint-Jérôme, en août dernier.

Félicitations aux gagnants!

L'équipe de quilles de la FADOQ de Mirabel, de gauche à droite:

Normand Leroux, Rosaire Meloche, Ghislaine Blainey, Huguette Meloche, Ghislain Bussièrès.



Le maire de Mirabel, M. Jean Bouchard accompagné de Mme Valérie Martin, propriétaire de l'entreprise Le Bon Plan, Mme Magali Noiseux-Laurin, directrice générale d'Écoute agricole des Laurentides, M. Normand Bourgon, agronome retraité du MAPAQ, secrétaire - trésorier et coordonnateur de la CUMA Basses-Laurentides, Mme Thérèse Lavoie, présidente de la TCCM, Mme Anick Laurin, directrice de la TCCM, Mme Émilie Derganc, kinésiologue - propriétaire de Forme Active et Mme Josée Leblanc, présidente du Club équestre de Mirabel.

La Ville de Mirabel remet plusieurs subventions

Le 25 octobre, les entreprises et organismes qui suivent ont reçu un appui financier de la part de la Ville de Mirabel, qui a à cœur de stimuler le développement social et économique sur son territoire et d'encourager des initiatives qui font une différence.

SUBVENTIONS ALLOUÉES PAR LE SERVICE MIRABEL ÉCONOMIQUE

1) Valérie Martin – Le Bon Plan

Par le biais du Fonds d'aide aux entreprises de Mirabel économique, la Ville de Mirabel est fière d'octroyer une subvention de 5 000 \$ à Valérie Martin, pour le démarrage de son entreprise Le Bon Plan. La jeune entreprise dynamique et impliquée se démarque par son expertise en médias sociaux et en publicité numérique.

2) Forme Active – Pour l'implantation en entreprise d'un programme intégré d'amélioration globale de la santé des employés

Par le biais de son Fonds de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie, la Ville de Mirabel est fière d'accorder une aide financière de 13 600 \$ à la jeune entrepreneure Émilie Derganc, kinésiologue et propriétaire de Forme Active. Cette dernière élaborera et consolidera ainsi une offre de services corporatifs, grâce auxquels les employeurs pourront contribuer à la santé globale de leurs employés, par le biais d'un programme d'activités.

3) Table de concertation communautaire de Mirabel – En soutien à sa mission

Par le biais de son Fonds de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie, la Ville soutient la mission de la Table de concertation communautaire de Mirabel (TCCM), en lui octroyant 40 000 \$ annuellement,

pour les trois années à venir. L'étroite collaboration des acteurs de notre milieu communautaire et l'effervescence de projets à caractère social ne sont pas étrangères au dynamisme et au dévouement des gestionnaires la TCCM.

4) Coopérative d'utilisation de la machinerie agricole des Basses-Laurentides – Pour l'acquisition d'une technologie d'information géographique numérisée

Par le biais de son Fonds de soutien au développement sectoriel, Mirabel offre un appui à la Coopérative d'utilisation de la machinerie agricole (CUMA) des Basses-Laurentides, en lui allouant une somme de 2 750 \$ pour l'achat de boîtiers Karnott. Cette technologie permettra de suivre en temps réel la machinerie sur la route, de comptabiliser les déplacements, les superficies parcourues et la durée d'opération. En résultera une facturation plus équitable et un processus de réservation de la machinerie facilité. Bref, des gains précieux en temps et en argent, dans le contexte où les entreprises agricoles doivent toujours performer davantage.

5) Club équestre de Mirabel – Pour l'aménagement quatre saisons des sentiers équestres de trois secteurs de Mirabel

En vue d'améliorer la sécurité et l'expérience équestre des usagers des sentiers, la Ville a octroyé au Club équestre Mirabel, à partir du Fonds de soutien au développement sectoriel, une somme de 18 225 \$ pour l'aménagement quatre saisons du sentier Guay et du sentier Patates dans le secteur de Saint-Augustin, du sentier Côte des Saints dans le secteur de Sainte-Scholastique et du sentier Desjardins dans le secteur de Sainte-Monique. Chaque année, le Club équestre et ses bénévoles aménagent et

entretiennent les quelques 200 km de sentiers équestres de Mirabel. Un dynamisme et une contribution fort appréciés!

SUBVENTION ALLOUÉE PAR LE SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'URBANISME DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE (PDZA)

6) Organisme Écoute agricole des Laurentides – Pour sa mobilisation en vue de contrer la détresse psychologique présente dans les familles agricoles de notre territoire

Grâce à une mesure de taxation novatrice du milieu agricole, le Conseil municipal a prélevé en 2019 des sommes destinées à promouvoir et dynamiser l'agriculture. Parmi les projets retenus, la Ville a choisi de remettre une somme de 24 000 \$ à l'organisme Écoute agricole des Laurentides, un organisme qui prévient la détresse et le suicide des personnes œuvrant en agriculture, grâce au service d'un travailleur de rang (intervenant). Cette somme servira à maintenir ce précieux service d'accompagnement soutenant les agriculteurs en ces temps de changements climatiques, de concurrence internationale et de pénurie de main-d'œuvre.



Calendrier des événements

Plusieurs activités se déroulent aux mois de novembre et de décembre à la Maison de la famille de Mirabel. En voici quelques-unes :

LIVR'ANIMÉS

C'est une activité en lien avec des livres soigneusement sélectionnés qui a lieu dans plusieurs secteurs de Mirabel. Venez vivre l'univers de la thématique du livre par le jeu (de société, moteur, bricolage, etc.). Consultez le site de la Maison de la famille, pour connaître les dates selon votre secteur.

RENCONTRES « VOIR DOUBLE... ET ENCORE PLUS » !

C'est une série de cinq rencontres destinées aux parents de jumeaux, triplets, quadruplés et plus, qui ont 12 ans et moins. Venez discuter et partager votre quotidien, vos interrogations, vos bons coups, vos moments magiques, etc.

Halte-garderie disponible sur demande durant la tenue des rencontres pour les enfants entre 1 et 5 ans sans frais.

Dates: les lundis, jusqu'au 25 novembre ainsi que du 2 au 9 décembre, de 9 h 30 à 10 h 30

Lieu: Maison de la famille

Pour connaître la programmation complète, consultez le site de l'organisme : famillemirabel.com

EXPO-VENTE DE NOËL

Le Cercle de fermières de Saint-Canut vous invite à son expo-vente de Noël. Venez choisir vos cadeaux parmi nos réalisations.

Date: le dimanche, 24 novembre, de 10 h à 16 h

Lieu: Centre culturel Patrick Lepage
9950 boul. de Saint-Canut
secteur de Saint-Canut

Renseignements: Adèle Nault : 450 432-5876
anault@hotmail.com

Vous avez un projet agricole ou d'agro-transformation?

Le Fonds de la relève agricole (FRA) soutient financièrement les exploitations mirabelloises en phase :

☞ démarrage ☞ acquisition ☞ transfert

Vous pourriez vous qualifier à une aide financière maximale de 5 000 \$.

Soumettez-nous votre projet.



VILLE DE
MIRABEL
Mirabel économique

Pour connaître les critères du Fonds et savoir comment déposer une demande, consultez le site Internet de la Ville sous l'onglet Mirabel économique ou communiquez avec Chantale Maurice au 450 475-2008, poste 4067 ou à c.maurice@mirabeleconomique.ca.

Explorez la nature...
en quatre temps !



www.boisdebelleriviere.com

Parc régional
éducatif
Bois de Belle-Rivière

Dépôt du plan d'action 2019-2020



La Ville de Mirabel déposait le 15 octobre dernier, lors de la séance du conseil municipal, le plan d'action 2019-2020 visant à identifier et à réduire les obstacles afin de favoriser l'intégration scolaire, professionnelle et sociale des personnes handicapées, dans le cadre de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées.

Ce plan d'action projette des actions réalistes et évolutives impliquant l'ensemble des services municipaux, afin de diriger la clientèle en situation de handicap vers des lieux accessibles, mais aussi de prévoir des mesures d'adaptation des différents sites situés sur le territoire mirabellois en fonction des particularités des clientèles desservies.

Voici une liste non-exhaustive des actions qui ont été réalisées à ce jour, par différents services de la Ville :

Service des travaux publics

- Procéder à l'automatisation des portes de l'ensemble des établissements municipaux, conformément aux normes;
- Établir des zones dédiées et des stationnements

réservés spécifiquement pour cette clientèle.

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

- Aménager les nouveaux parcs avec des modules de jeux accessibles universellement.

Service des communications

- Communiquer l'information en matière de transport adapté.

Camps de jour

- Adapter l'offre de service des camps de jour pour être en mesure d'accueillir la clientèle avec des besoins particuliers.

Service de la bibliothèque

- Une heure d'ouverture à toutes les semaines réservée uniquement à une clientèle qui a des besoins particuliers, avec une salle sensorielle, des jeux, des documents, du mobilier et un environnement adapté.

Voici une partie des actions prévues ou en cours pour les années 2019-2020 :

Service du génie

Permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder aux chambres de joueurs à l'aréna du complexe du Val-d'Espoir.

Service des ressources humaines

- Prendre connaissance des programmes de subvention existants en employabilité des personnes qui ont des besoins particuliers.
- Procéder à l'analyse des besoins en termes de formation à offrir aux employés municipaux, s'il y a lieu, et faire une proposition à la direction générale pour l'adoption d'un budget.

Service des communications / Service de police / Service de sécurité incendie

- Reprendre en charge de la liste des coordonnées des personnes vulnérables, en partenariat avec le CISSS Laurentides, pour pouvoir identifier les lieux rapidement en cas d'intervention des services d'urgence.

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

- Identifier, avec l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées des Laurentides, les services régionaux offerts et en faire la promotion sur la page Web de la Ville.
- Offrir l'accès gratuit à l'accompagnateur pour les activités dans des cas où il y aurait des demandes.

Service de la bibliothèque

- Procéder à la refonte des pictogrammes pour la signalisation thématique des documents disponibles.

Il est possible de consulter le plan d'action complet en ligne, à l'adresse : ville.mirabel.qc.ca/ville/administration/programmes-et-politiques

Parc linéaire du P'tit Train du Nord

Fin de la saison estivale le 28 octobre 2019



La piste cyclable du P'tit Train du Nord a connu une saison estivale 2019 exceptionnelle avec un fort achalandage. Afin que puisse se poursuivre sa cure de rajeunissement et sa préparation à la saison hivernale, le parc linéaire sera fermé dès le 28 octobre pour la réalisation d'importants travaux.

L'été dernier, les cyclistes ont pu bénéficier de nouvelles installations aménagées sur la piste du parc linéaire du P'tit Train du Nord. À Mirabel, huit bornes kilométriques ont été installées sur

une distance de huit kilomètres et l'asphalte a été rafraîchi par endroits par le Service des travaux publics de la Ville. Quatre intersections situées sur la rue Charles, la rue Victor, la côte Saint-Pierre et le rang Sainte-Marguerite ont aussi été sécurisées selon le code de la sécurité routière par l'installation de bollards. À l'intersection de la rue Victor, un panneau d'arrêt lumineux pour les cyclistes a également été ajouté.

Une nouvelle station mécanique ainsi que trois haltes-repos ont aussi été aménagées afin de

permettre aux utilisateurs de la piste de profiter pleinement de leur activité.

Le parc linéaire du P'tit Train du Nord sera prêt à accueillir la population vers la fin du mois de novembre, pour les activités hivernales telles que le ski, la randonnée, le cyclisme d'hiver ou encore la motoneige! Pour connaître les dates de reprise des activités, veuillez consulter le ptittraindu nord.com.



Lyse Paquette, membre du jury remettant sa mention d'honneur à l'artiste mirabelloise Isabelle Gagné.



François Lacas, membre du jury décernant sa mention d'honneur à l'artiste Denis Beaudet.



Marc Alain Marticotte remettant son prix coup de cœur à l'artiste Caroline Marcant.

Un vent de fraîcheur pour l'Expo-concert de Mirabel !

L'Expo-concert, qui est une exposition d'arts visuels regroupant plus d'une trentaine d'artistes de grand talent, s'est déroulée les 26 et 27 octobre derniers dans un nouvel environnement soit le centre culturel du Domaine-Vert Nord. Tout au long de la fin de semaine, de nombreux visiteurs se sont succédé pour participer à la Chasse-aux-Très-Arts, une activité permettant de démystifier l'art et favoriser la rencontre avec les artistes. Ils ont également eu la chance d'assister à la démonstration de la création d'une œuvre en direct, du président d'honneur, Marc-Alain Marticotte. L'artiste a profité de l'occasion pour partager généreusement ses conseils aux adeptes des arts visuels. L'événement permettait aussi à la clientèle d'assister au combat amical où huit artistes devaient produire en duo des œuvres dans un temps limité de 120 minutes.

Le clou de l'événement a été le vernissage qui avait lieu le samedi soir, où les participants ont pu assister dans un espace aménagé sous la forme d'un bistro, à la remise aux artistes de différents prix par les membres d'un jury. Le président d'honneur a profité de l'occasion pour remettre, outre le prix coup de cœur, ses « palettes » de couleurs (bronze, argent et or) à trois autres artistes qui se sont démarqués par la qualité de leur travail soit Carole Roy, Corinne Boisseau (alias Corbo) et Marcelle Robitaille. Par la suite, la scène était animée par le trio « Radio M », qui a interprété les grands succès de la musique québécoise, française et quelques succès anglophones.

Lors du vernissage, le samedi soir, deux toiles d'une valeur de 500 \$ chacune ont été tirées au sort parmi les visiteurs. La première gagnante fut Madame Louise Leblanc qui a choisi une toile de l'artiste Louise Lemire tandis que Pierrette

Pelletier a choisi une aquarelle de Marcelle Robitaille.

Des prix remis aux artistes

Plusieurs prix ont été octroyés aux artistes s'étant particulièrement illustrés. Dans la catégorie coup de cœur du président, Mme Caroline Marcant s'est vue honorée. Pour sa part, Mme Isabelle Gagné a reçu la mention d'honneur de la juge Lyse Paquette et M. Denis Beaudet a reçu la mention d'honneur du juge François

Lacas. L'artiste France Bolieu, mieux connue sous son nom de peintre « Bolieu », a également été honorée par ses pairs pour l'ensemble de son œuvre et a également obtenu le plus grand nombre de votes pour le prix du Choix du public. Félicitations à ces derniers et à tous ceux et celles qui ont partagé leur talent avec la communauté !



Célébrez le temps des fêtes de façon écoresponsable !



Le temps des fêtes approche à grands pas et c'est maintenant le temps de penser aux préparatifs des festivités. Cette année, pourquoi ne pas repenser votre manière d'organiser cet événement en optant pour une approche écoresponsable ? Il s'agit simplement de modifier graduellement vos habitudes. Du repas aux décorations, en passant par les cadeaux, voici quelques pistes de réflexion en vue de vos prochaines festivités.

Le repas

Les repas du temps des fêtes sont souvent gargantuesques. Pourquoi ne pas prévoir des portions plus modérées ou envisager des mets qui se conserveront longtemps ? Vous pourrez ainsi profiter de bons petits plats du temps des fêtes, même en février ! Saviez-vous que les aliments locaux se conservent plus longtemps que les produits d'importation ? Une notion à considérer lors de vos emplettes !

La vaisselle

Vous optez habituellement pour de la vaisselle jetable pour éviter d'avoir une surcharge de travail au départ de vos convives ? Bien que plus simple, cette pratique engendre beaucoup de déchets, qui aboutissent en site d'enfouissement, faute de ne pouvoir être recyclés. Si vous tenez à utiliser de la vaisselle à usage unique, optez pour des assiettes en cartons qui possèdent le logo compostable. Elles pourront être mises dans le bac brun avec les serviettes et les restants de table.

Les cadeaux

Le temps des fêtes est un moment de surconsommation. Pourquoi ne pas offrir une expérience au lieu d'un bien matériel ? Une bonne solution pour un Noël « vert ». Outre le fait de réduire la quantité de biens matériels souvent

non utilisés, ce type de cadeau pourra permettre à vos proches de se forger de magnifiques souvenirs. Si vous tenez à offrir un jouet à un enfant, invitez-le à se départir aussi des jouets dont il ne se sert plus, pouvant être remis à des enfants démunis. Les échanges de cadeaux sont aussi à éviter si l'on veut diminuer le risque d'offrir des cadeaux qui ne seront pas utilisés.

Les emballages cadeaux et les décorations

Les cadeaux sont aussi étroitement associés à l'emballage. Il est conseillé d'éviter de choisir des papiers d'emballage, des choux ou des rubans conçus avec des matières métallisées. Ceux-ci ne sont pas recyclables. Pensez aussi réutilisation ! Un sac cadeau et du papier de soie peuvent être réutilisés d'une année à l'autre. Notez que le papier de soie trop abîmé peut être recyclé. Il est aussi conseillé de choisir les décorations en fonction de vos goûts personnels et non pas de la mode. Cela donnera un cachet bien personnel à votre maison et permettra aux décorations d'être réutilisées durant plusieurs années. Vous pouvez même initier une tradition du sapin le plus laid, ce qui incitera votre famille à conserver encore plus longtemps leurs vieilles décorations, et qui sait, peut-être seront-elles utilisées par les futures générations !

Vous êtes maintenant outillés pour prévoir un beau Noël « vert », en harmonie avec l'environnement.

N'oubliez pas que réduire votre impact sur l'environnement, c'est offrir le plus beau des cadeaux à vos enfants !

Passez un joyeux temps des fêtes !

MUNICIPALITÉ allée

CONTRE
la Violence conjugale

DU 25 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE
12 JOURS D'ACTION pour l'élimination de la violence envers les femmes

REGROUPEMENT DES MAISONS
POUR FEMMES VICTIMES
DE VIOLENCE CONJUGALE

MAISONS-FEMMES.QC.CA



Rappel aux propriétaires de chiens

Afin de conserver un environnement agréable pour tous, nous vous rappelons qu'il est obligatoire de ramasser immédiatement les excréments de votre animal sur tout endroit public ou terrain sali. Il est de plus obligatoire de maintenir votre compagnon en laisse lorsqu'il se trouve à l'extérieur des limites de votre terrain.



Étaient présents : Claude Grenier, Carrefour Jeunesse Emploi Mirabel, Johanne Tessier, Mirabel Économique, Stéphanie Gauthier-Deslauriers, copropriétaire, Jean Bouchard, maire de Mirabel, Sébastien Beaugrand, copropriétaire, Marjolaine Beaugrand et Jean-Félix Bérubé, employé.

Ouverture de commerce

Rassembler et divertir les gens autour des jeux de société

L'entreprise *Techno Geek 3D* a ouvert ses portes dans le secteur de Saint-Janvier, afin d'offrir un endroit où jouer à des jeux de société. Il est donc possible d'essayer plus de 150 jeux disponibles avant de les acheter et d'organiser des soirées en famille ou entre amis. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges ! De plus, l'entreprise offre la réparation d'ordinateur ainsi que l'impression 3D. Afin d'agrémenter l'expérience, un bistro est offert sur place.

SPECTACLE DE NOËL

LA MAGIE DE LA CHIMIE

PRÉSENTÉ PAR YANNICK BERGERON

SAMEDI 14 DÉCEMBRE 2019, À 11 H
AU CENTRE CULTUREL DU DOMAINE-VERT NORD

17530, RUE JACQUES-CARTIER
(SECTEUR DU DOMAINE-VERT NORD)
RENSEIGNEMENTS : 450 475-8656

10 \$ PAR PERSONNE

VILLE DE
MIRABEL

Normes pour la commercialisation de sapins de Noël

La vente et l'étalage extérieur de sapins de Noël pour des fins de commercialisation doivent respecter certaines normes.

En voici les principales:

- La vente et l'étalage de sapins doivent être effectués uniquement sur un lot occupé par un établissement commercial;
- L'espace prévu pour l'étalage et la vente de sapins ne doit pas empiéter sur une case de stationnement, à moins que cette case excède le nombre minimum requis pour à la vocation commerciale en cours;
- La vente et l'étalage ne doivent pas empêcher les piétons d'accéder à une porte de l'établissement commercial;

- La vente et l'étalage doivent avoir une durée maximale de quatre semaines consécutives. Il ne peut y avoir plus de deux activités de vente par année, sur un même site commercial (incluant la vente de fleurs, de fruits et de légumes);
- L'espace utilisé pour la vente et l'étalage ne doit pas excéder 5 % de la superficie de plancher total de l'établissement commercial situé sur le site;
- Il est obligatoire d'obtenir un permis avant de pouvoir débiter l'activité de vente. Les frais pour ce permis sont de 100 \$ pour chaque période de vente d'une durée maximale de quatre semaines.

Passez un joyeux temps des fêtes!



Entreposage de bois de chauffage

L'hiver est à nos portes, et qui dit hiver, dit souvent foyer au bois! Que ce soit pour chauffer votre maison ou simplement pour créer une ambiance chaleureuse, des normes sont prévues au règlement de zonage au sujet de l'entreposage de bois de chauffage pour utilisation domestique.

La première norme applicable stipule qu'il est possible d'entreposer du bois de chauffage uniquement en cour arrière de votre terrain. Il n'est donc pas possible d'en entreposer sur votre galerie avant ou sur le côté de votre résidence, même si l'emplacement est camouflé par une haie ou une clôture. Aussi, vous devez savoir qu'il est possible d'entreposer un maximum de 20 cordons de bois sur votre terrain et que l'entreposage ne doit pas s'élever à plus de deux mètres de hauteur.

Rappel concernant les permis d'occupation (place d'affaires)

Il y a quelques mois, nous vous informions de l'importance de vous procurer un permis d'occupation ou de changement d'usage lorsque vous opérez un commerce dans un bâtiment commercial ou même à l'intérieur de votre résidence. Depuis cette publication, le Service de l'aménagement et de l'urbanisme est en période de mise à jour de ces mêmes permis – il est donc possible que vous receviez la visite d'un inspecteur ou un envoi postal afin d'effectuer un suivi.

N'oubliez pas qu'un nouveau permis d'occupation est nécessaire lors du changement de nom (raison sociale) de l'entreprise ou la modification de l'exploitant. Si vous n'êtes pas certain que votre dossier de commerce soit à jour, ou si vous n'avez pas de permis d'occupation, téléphonez-nous. Il nous fera plaisir de vous accompagner dans vos démarches.

Renseignements :

Service de l'aménagement et de l'urbanisme
450 475-2007

Vous avez une idée de projet ou êtes en opération depuis moins de deux ans?

Vous êtes propriétaire d'une entreprise en opération et avez un projet d'expansion?

Le Fonds d'aide aux entreprises...

- ☞ favorise la création de nouvelles entreprises,
- ☞ soutient les entrepreneurs dans leurs projets d'expansion (support technique et financier) et
- ☞ encourage la relève au sein d'entreprises existantes.

Renseignements : Mme Johanne Tessier au 450 475-2008, poste 4068 ou j.tessier@mirabeleconomique.ca



VILLE DE
MIRABEL
Mirabel économique

CAPITAINE AU SERVICE DE POLICE

Service: Police

Domaine d'emploi: Police

Statut: Cadre intermédiaire

Nombre de poste: 1

Numéro de concours: J1119-0163

Date d'affichage: Le 7 novembre 2019

Date de fin d'affichage: Le 21 novembre 2019

NATURE DU TRAVAIL :

La Ville de Mirabel est à la recherche d'une personne dynamique et prête à relever des défis pour remplir le poste de capitaine à titre de cadre intermédiaire au Service de police. Le titulaire agira à titre de responsable de groupes à la gendarmerie sous la supervision du directeur-adjoint.

Le capitaine sera responsable de l'encadrement opérationnel et administratif du personnel des équipes de patrouille. Il assurera les suivis et contrôles nécessaires à ce que le travail s'effectue selon les différentes procédures, directives et paramètres légaux. Il devra aussi voir à l'application de la convention collective et s'occupera de la gestion des ressources humaines et matérielles relevant de sa supervision. Il coordonnera les activités nécessitant l'intervention de ressources particulières dont les services d'ordre et les événements majeurs. De plus, il participera à l'orientation et à l'organisation du Service.

EXIGENCES :

- être admissible à la fonction au sens de l'article 115 de la Loi sur la police;
- posséder au moins six années d'expérience à titre de policier dont au minimum trois années en supervision;
- faire preuve d'autonomie, de leadership et de rigueur;
- détenir une bonne connaissance des paramètres légaux encadrant le travail policier;
- excellente habileté de communication orale et écrite;
- posséder une grande force de caractère.

HORAIRE DE TRAVAIL :

L'horaire de travail sera en moyenne de 40 heures par semaine selon un horaire flexible incluant des quarts de jour, de soir et de fin de semaine.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Les conditions de travail et avantages sociaux sont ceux établis selon la politique de la Ville de Mirabel pour les postes de cadres intermédiaires.

CHARGÉ DE PROJETS EN ENVIRONNEMENT

Service : Environnement

Domaine d'emploi : Environnement

Statut : Contractuel

Nombre de poste : 1

Numéro de concours : J1019-1197

Date d'affichage : Le 5 novembre 2019

Date de fin d'affichage : Le 20 novembre 2019

NATURE DU TRAVAIL :

La Ville de Mirabel est à la recherche d'une personne dynamique qui agira à titre de chargé de projets en environnement poste contractuel pour une durée d'une année au Service de l'environnement.

Relevant du directeur du Service, le titulaire du poste :

- s'occupe de projets environnementaux en développement durable dont le projet Trame Bleue, le plan régional des milieux humides et hydriques, la plantation d'arbres, le projet des matières résiduelles, etc. en rédigeant les demandes de financement, en demandant des soumissions et en effectuant le suivi de la réalisation de ces projets;
- procède à la révision des règlements municipaux du Service;
- siège sur différents comités d'évaluation des impacts environnementaux, de projets communautaires et de tables de concertation susceptibles de se réaliser dans le temps de son mandat;

- accomplit toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

EXIGENCES :

- détenir un baccalauréat (BAC) en environnement ou toute autre formation jugée équivalente;
- posséder au minimum trois années d'expérience pertinente;
- connaître les principaux logiciels de bureautique (Word, Excel,...);
- être autonome et avoir un sens poussé de l'organisation;
- bonne connaissance de la langue française parlée et écrite;
- posséder un permis de conduire valide de classe 5;
- aptitudes, traits de personnalité et autres qualités personnelles appropriées, tels que courtoisie, entretient et facilité avec le public;
- expérience en analyse et rédaction de règlements est un atout important;

CONDITIONS DE TRAVAIL :

La rémunération sera établie après discussions. Poste contractuel jusqu'au 23 décembre 2020 au plus tard. Horaire de 35 heures par semaine réparti de jour.

COORDONNATEUR - SOCIOCULTUREL ET VIE COMMUNAUTAIRE

Service: Des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Domaine d'emploi: Loisirs, culture et vie communautaire

Statut: Cadre intermédiaire

Nombre de poste: 1

Numéro de concours: J1019-1184

Date d'affichage: Le 1^{er} novembre 2019

Date de fin d'affichage: Le 20 novembre 2019

NATURE DU TRAVAIL :

La Ville de Mirabel est à la recherche d'une personne dynamique, prête à relever les défis pour combler le poste de coordonnateur - socioculturel et vie communautaire.

La personne choisie s'occupera principalement de la planification et de la gestion du programme des camps de jour qui accueille, en moyenne lors de la saison d'été, 1400 enfants par semaine, répartis dans divers points de service à travers la ville. Elle sera à la tête d'une équipe de 260 personnes et gèrera le budget relié à son secteur d'activités. Elle devra également effectuer l'élaboration de la programmation des activités estivales, de la relâche scolaire et de la période des Fêtes et collaborer avec plusieurs fournisseurs de produits et services. De plus, elle devra soutenir la Chef de division socioculturelle et vie communautaire dans différents dossiers reliés aux événements culturels.

EXIGENCES :

- posséder un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'intervention en loisir;
- expérience pertinente d'au moins trois (3) ans dans la gestion d'un camp de jour et la coordination du personnel;
- excellente habileté de communication orale et écrite;
- capacité à fournir un excellent service à la clientèle;
- facilité dans la résolution de problèmes;
- autonomie, dynamisme et leadership;
- posséder un permis de conduire valide de classe 5;
- avoir une très bonne connaissance des outils informatiques dont le logiciel Excel.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Les conditions de travail et avantages sociaux sont ceux établis selon la politique de la Ville de Mirabel pour les postes de cadres intermédiaires.



POUR POSTULER

Toutes les demandes d'emploi doivent être soumises au www.ville.mirabel.qc.ca, sous :

[Services](#) › [Services en ligne](#) › [Postuler en ligne](#)

Veuillez noter que le genre masculin est utilisé dans l'unique but d'alléger la lecture. Nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus en entrevue.

Les postes sont affichés pour une période de sept jours à partir de cette édition à moins d'avis contraire.

RÉPARTITEUR - 2^E AFFICHAGE

Service: Police

Domaine d'emploi: Répartition

Statut: Personne salariée temporaire

Nombre de poste: 1

Numéro de concours: J1019-1192

Date d'affichage: Le 5 novembre 2019

Date de fin d'affichage: Le 20 novembre 2019

NATURE DU TRAVAIL :

La Ville de Mirabel requiert les services d'une personne dynamique pour combler le poste de répartiteur à titre de personne salariée temporaire au Service de police.

Relevant du chef répartiteur, le titulaire du poste :

- répond aux appels téléphoniques du service d'urgence (911), effectue la répartition des appels et des télécommunications du Service de police et des Services de la sécurité incendie desservis et dirige les visiteurs afin de les répartir à la personne concernée selon l'urgence et la disponibilité;
- opère le terminal du C.R.P.Q.;
- accomplit toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

EXIGENCES :

- diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent reconnu par le Ministère de l'éducation;

- posséder au minimum une (1) année d'expérience pertinente;
- être apte à soutenir une conversation pendant plusieurs minutes en anglais;
- bonne qualité du français écrit;
- entregent et capacité de travailler en équipe et sous pression;
- capacité d'apprentissage rapide;
- être prêt à travailler sur des horaires incluant les jours, les nuits et les fins de semaine.

ATOUPS:

- connaissances techniques pour opérer la console de communication et pour faire les inscriptions aux fichiers C.R.P.Q. et M.I.P.;
- avoir réussi les cours d'opérateur du C.R.P.Q. et d'opérateur du M.I.P. et être détenteur du certificat de compétence valide;
- détenir une formation spécifique en répartition d'urgence.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur.



APPELS D'OFFRES - 13 novembre 2019

Service de la bibliothèque

Reliure de volumes

G6 114 U3 N14699 – appel d'offres n° 2019-075

La Ville de Mirabel demande des prix pour la reliure de volumes.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le site web du système électronique d'appels d'offres en ligne (www.seao.ca). La Ville de Mirabel n'est pas responsable de la distribution des documents d'appels d'offres par le SEAO et il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'ils détiennent tous leurs documents avant de déposer leur soumission.

Seules les soumissions présentées sur les documents de soumission seront acceptées.

Les enveloppes de soumission devront être adressées au Service du greffe et **reçues au plus tard le 27 novembre 2019, à 11 heures** (heure de l'horodateur de l'hôtel de Ville de Mirabel) au 14111, rue Saint-Jean, Mirabel (Québec) J7J 1Y3 pour être ouvertes publiquement le même jour, à la même heure et au même endroit.

La Ville de Mirabel ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec Mme Sarah Germain, directrice du Service de la bibliothèque, au 450 475-2082.

La directrice du Service de la bibliothèque
Sarah Germain, M.S.I., bibl. prof., D.E.S.S. gestion

Service sécurité incendie

Acquisition d'un camion incendie de type autopompe

G6 112 U3 N0193 – Appel d'offres n° 2019-072

La Ville de Mirabel désire recevoir des prix pour l'acquisition d'un camion incendie de type autopompe.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le site web du Système électronique d'appel d'offres en ligne (www.seao.ca). La Ville de Mirabel n'est pas responsable de la distribution des documents d'appel d'offres par le SEAO et il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'ils détiennent tous leurs documents avant de déposer leur soumission.

Les soumissionnaires devront joindre à leur soumission tous les documents requis par les documents d'appel d'offres, à défaut de quoi leur soumission pourrait être rejetée.

Les enveloppes devront être adressées au Service du greffe et **reçues au plus tard le 9 décembre 2019 au Service du greffe, à 11 heures** (heure de l'horodateur de la Ville de Mirabel), 14111, rue Saint-Jean, Mirabel, Québec, J7J 1Y3, pour être ouvertes publiquement le même jour, à la même heure et au même endroit.

Pour toute plainte à formuler dans le cadre de cet appel d'offres, veuillez transmettre votre plainte par voie électronique au responsable désigné, soit la greffière à soumissionsplaintes@ville.mirabel.qc.ca au plus tard le 20 novembre 2019 sur le formulaire déterminé par l'Autorité des marchés publics disponible sur le site web de la Ville.

La Ville de Mirabel ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec Simon Harvey, responsable de l'appel d'offres au 450 475-2063



AVIS PUBLIC CONCERNANT LE RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA VILLE DE MIRABEL

EXERCICE FINANCIER 2020

AVIS est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Ville de Mirabel sera en vigueur pour les années 2020, 2021 et 2022, à compter du 1^{er} janvier 2020 et que toute personne peut en prendre connaissance à l'Hôtel de Ville de Mirabel, au 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, pendant les heures de bureau en vigueur, soit du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h 30.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la Loi sur la fiscalité municipale (ci après appelée Loi) avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer une demande de révision prévue à la section 1 du chapitre X de cette « Loi ».

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée, selon la dernière des échéances, soit avant le 1^{er} mai qui suit l'entrée en vigueur du rôle, soit avant le 61^{ème} jour qui suit l'expédition de l'avis prévu à l'article 180 de la « Loi » ou, en tout temps, au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la « Loi », ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification ;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandée :

**Service de la trésorerie
Hôtel de Ville de Mirabel
14111, rue St-Jean
Mirabel (Québec) J7J 1Y3**

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué et y indiquer succinctement les motifs invoqués à son soutien ;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le « Tarif des droits, honoraires et autres frais afférents aux recours instruits devant le Tribunal administratif du Québec » et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Mirabel, ce 6 novembre 2019

La greffière,

M^e Suzanne Mireault, avocate

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MIRABEL POUR L'ANNÉE 2020

Avis est donné que lors d'une séance ordinaire tenue le 28 octobre 2019, le conseil municipal de la Ville de Mirabel a adopté la résolution numéro 999-10-2019 relativement au calendrier de toutes les séances ordinaires du conseil municipal de la Ville de Mirabel.

À 19H30 HEURES

Date	Endroit
13 janvier	Hôtel de ville, 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique
27 janvier	Hôtel de ville, 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique
10 février	Hôtel de ville, 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique
24 février	Hôtel de ville, 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique
9 mars	Centre culturel du Domaine-Vert, 17530, rue Jacques-Cartier, secteur du Domaine-Vert Nord
23 mars	Hôtel de ville, 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique
14 avril (mardi)	Complexe du Val-d'Espoir, 17700, rue du Val-d'Espoir, secteur de Saint-Janvier
27 avril	Hôtel de ville, 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique
11 mai	Centre culturel Patrick-Lepage, 9950, boulevard de Saint-Canut, secteur de Saint-Canut
25 mai	Hôtel de ville, 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique
8 juin	Complexe Jean-Laurin, 8475, rue Saint-Jacques, secteur de Saint Augustin
22 juin	Hôtel de ville, 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique
13 juillet	Hôtel de ville, 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique
10 août	Salle attenante au presbytère de l'église Sainte-Scholastique, 10145, rue Saint-Vincent, secteur de Sainte-Scholastique
25 août (mardi)	Hôtel de ville, 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique
14 septembre	Centre culturel Honorius-Lafond, 4305, rue Lalonde, secteur de Saint Hermas
28 septembre	Centre culturel du secteur de Saint-Benoît, 9175, rue Dumouchel, secteur de Saint-Benoît
13 octobre (mardi)	Hôtel de ville, 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique
26 octobre	Hôtel de ville, 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique
9 novembre	Hôtel de ville, 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique
23 novembre	Hôtel de ville, 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique
14 décembre	Hôtel de ville, 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique

Donné à Mirabel, ce 6 novembre 2019

La greffière,

M^e Suzanne Mireault, avocate

APPEL DE PROPOSITIONS

(G7 410 N15597)

Vente d'un terrain, sur une partie du lot 1 847 587, situé sur la rue Joseph-Bonin dans le secteur de Sainte-Scholastique

La Ville de Mirabel invite les personnes intéressées à déposer une offre pour l'achat d'une partie du lot 1 847 587 située sur la rue Joseph-Bonin, dans le secteur de Sainte-Scholastique pour la construction d'une résidence unifamiliale. Ledit lot sera subdivisé en deux et la partie que la Ville souhaite vendre est celle située en façade de la rue Joseph-Bonin, tel que montré au plan ci après.

Conditions :

- Le terrain aura une superficie approximative de 867 mètres carrés;
- Le terrain devra faire l'objet d'une construction d'une résidence unifamiliale, avec possibilité de logement supplémentaire de type « bachelor »;
- L'acheteur devra réaliser à ses frais la prolongation des réseaux d'aqueduc et d'égout en conformité avec les règlements municipaux;
- La construction devra être terminée dans un délai de 24 mois suivant la signature de l'acte de vente;
- L'acte de vente et le paiement comptant devront être faits devant le notaire de l'acheteur dans les 30 jours de la réception du cadastre officiel;
- L'acheteur devra déposer le plan de cadastre dans les 10 jours suivant l'adoption de la résolution de la vente par le conseil municipal;
- Les frais de cadastre, d'arpenteur-géomètre, de notaire ainsi que ceux pour la délivrance des permis nécessaires seront à la charge de l'acheteur;
- Aucun frais de parc ne sera à payer. Ils seront réputés inclus dans le montant offert;
- Un dépôt de 1000 \$ sous forme de chèque visé, traite bancaire ou de mandat poste, doit être joint à l'offre pour être considérée;
- La Ville ne s'engage à accepter aucune offre ni à encourir de frais envers les offrants.
- Les offres dûment signées, accompagnées obligatoirement du dépôt de 1000 \$ devront être déposées **dans une enveloppe scellée, au plus tard le 21 novembre 2019 à 11h00**, heure de l'horodateur de la Ville, à l'adresse suivante :

**Service du greffe
Ville de Mirabel
14111, rue Saint-Jean
MIRABEL (Qc) J7J 1Y3**

Les propositions reçues seront ouvertes publiquement à la salle du conseil de l'hôtel de ville immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.





DU 6 AU 22 DÉCEMBRE

Marché
* * *
DE NOËL * * *
DE MIRABEL

ARTISANAT ❁ PRODUITS DU TERROIR ❁ SPECTACLES ❁ KIOSQUES D'ALIMENTATION

CENTRE CULTUREL
DU DOMAINE-VERT NORD
17530, RUE JACQUES-CARTIER
(SECTEUR DOMAINE-VERT NORD)

3 FINS
DE SEMAINE
DE FÉÉRIE !

HORAIRE COMPLET
ET PROGRAMATION
DISPONIBLES
AU VILLE.MIRABEL.QC.CA